



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer

Question écrite n° 111106

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les demandes exprimées par la Défenseure des enfants dans son rapport intitulé « Prendre soin des enfants et des adolescents atteints de cancer, de leurs familles et des équipes de soignants : constats et recommandations ». La Défenseure des enfants propose d'accompagner la famille sans oublier la fratrie tout au long de la prise en charge de l'enfant malade par le psychologue et le pédopsychiatre du centre SFCE (Société française des cancers de l'enfant) en articulation avec le psychologue et le pédopsychiatre formés à l'oncopédiatrie en poste au centre médico-psychologique (CMP) situé dans la même ville que le centre SFCE. À cet effet, elle souligne que la création d'un ETP de pédopsychiatrie à cheval sur le centre SFCE et le CMP de proximité serait l'idéal. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111106

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6244

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)